

Syndicat Armagnac-Ténarèze (SAT) : « On doit gérer l'eau en pensant à l'avenir »



Syndicat Armagnac-Ténarèze (SAT) : « On doit gérer l'eau en pensant à l'avenir »

Le président du syndicat Armagnac Tenareze, Nicolas MELIET communique :

Alors que quelques administrés se sont étonnés d'une augmentation du prix de l'eau, Nicolas Méliet, président du Syndicat Armagnac-Ténarèze (SAT) qui gère l'eau dans la région d'Eauze-Montréal, précise la situation.

Le président Méliet rappelle tout d'abord les initiatives prises « au cours des trente dernières années » par le SAT.

« Les anciens présidents ont pris l'initiative, et il faut les en féliciter, de réaliser deux forages (700 m et 590 m) qui captent l'eau présente au niveau des sables infra-molassiques sur le territoire du SAT. Ces choix permettent aujourd'hui une meilleure stabilité et qualité de la ressource que des nappes de surface. »

« En revanche, poursuit Nicolas Méliet, cet héritage est particulièrement coûteux. Depuis plusieurs années, l'entretien nécessaire des quelques 700 km de réseau pour desservir la totalité des usagers n'a pas été fait. »

La conséquence est sans appel, le rendement de 82 % en 2009 s'est effondré à 66 % aujourd'hui. Un tiers de l'eau se perd alors qu'elle coûte en production (énergie, traitement) et en acheminement. « Cette eau non livrée coûte très cher à notre syndicat et explique en partie le prix que nous avons été obligés d'augmenter.

C'est pour ces raisons que nous menons une action forte pour repérer et réparer ces fuites. Un agent qualifié a été recruté et doté du matériel nécessaire pour repérer les fuites et notre ratio est déjà remonté de 2 points, mais le travail reste important pour revenir à un niveau acceptable ».

Pour autant le SAT gère l'eau « en pensant à l'avenir » et a mis en place depuis deux ans le principe de la télérelève qui permet d'alerter l'utilisateur dès lors qu'une consommation anormale est détectée et symptomatique d'une fuite plus ou moins importante.

« Cette démarche est indispensable pour le consommateur, explique Nicolas Méliet, car celui-ci, averti d'un problème sur son réseau d'eau, procèdera aux réparations nécessaires et de ce fait ne paiera plus pour une eau qu'il ne consommait pas. Nous éviterons ainsi de perdre de l'eau. D'un point de vue environnemental c'est essentiel. L'avenir de la ressource en eau doit tous nous mobiliser.

De plus, ce système pourra également nous aider à identifier des consommations anormales et gérer des crises occasionnelles.»

En l'occurrence, le président proposera au prochain comité syndical un dégrèvement des volumes d'eau supplémentaires ayant été nécessaires à la remise en état des habitations des administrés suite aux dégâts causés par les coulées de boue lors de l'orage du 21 juin 2023.

Les administrés victimes devront se faire recenser auprès de leur mairie.

Le contexte énergétique et inflationniste explique aussi l'augmentation du prix de l'eau. Par exemple, le prix de l'électricité est passé de 155 euros le mégawatt heure en 2021 à 330 euros en 2023. Lors du débat d'orientation budgétaire, puis du budget, les élus présents ont voté à l'unanimité l'augmentation du prix de l'eau qui prenait uniquement en compte l'augmentation de l'électricité. « Ce jour-là, précise le président Méliet, certains élus s'interrogeaient, à savoir si l'augmentation ne devrait pas tenir compte de l'inflation qui touche d'autres domaines que l'énergie, les matériaux par exemple dont nous avons besoin pour l'entretien du réseau. »

« L'eau distribuée est une eau profonde, de qualité, sans métabolites de pesticides, précise Nicolas Méliet. La contrepartie est le coût de son extraction et de sa distribution. »

« Je comprends que les abonnés râlent contre l'augmentation du prix de l'eau, ponctue Nicolas Méliet. En revanche, je ne peux que m'étonner que de nombreux élus qui n'ont pas participé au vote de ce budget s'indignent de cette augmentation. En effet, tous les élus représentants des communes de Beaumont, Larressingle, Larroque-sur-l'Osse et Montréal ne se sont pas déplacés ce jour-là pour participer au vote de ce budget si important. »

Début août le SAT va proposer sur son territoire des réunions d'information pour expliquer aux usagers le fonctionnement du syndicat et les raisons de l'augmentation du coût de l'eau mais aussi les enjeux des années à venir autour de cette ressource indispensable.

Programme de la visite (2 heures)

- Accueil
- présentation du syndicat et des services
- Les ouvrages et les réseaux de distribution a.E.P.

- Visite d'une usine de production et de traitement (forage de bÈrnÈde)

- Visite d'un rÈservoir sur tour (château d'eau du duret)

Jeudi 3 août 2023 18 h et samedi 5 août 2023 9h

Nombre de places limitées.

Merci de vous inscrire au 05 62 09 82 99